des neuf orphelins, a réclamé le franc de dommages-intérêts.

Après un réquisitoire de M. le procureur **Dorel, qui ne s'opposait pas aux** circonstances atténuantes, **Me Vallini** a longuement exposé aux jurés que la gesle de son client ne pouvait s'expliquer que par une réaction émotionnelle intense, indépendante en quelque sorte de sa volonté.

Auguste Morel a été condamné à quatre années d'emprisonnement. La partie civile a obtenu un franc de dommages-intérêts.

L'AUDIENCE DE VENDREDI

Cette dernière journée de la session est consacrée à une affaire de mœurs à **Boulogne-sur-Mer**. L'accusé, Jules Becquet, maçon-cimentier, sera assisté de Me O. Cordonnier.

Le Docteur dit :

Ne frottez plus

voyez pourquoi à la 3e page

Un incendie criminel, à Quivières (Somme)

150.000 FRANCS DE RECOLTES FURENT DETRUITES ET LE COUPABLE A ÉTÉ ARRETÉ

Au début de l'après-midi de mercredi, des habitants de **Quivieres** (Somme) apercevaient de la fumee se degageant d'un hangar attenant à la ferme de M. Eugène Flament. Ce dernier prévenu, se rendit aussitôt sur place, mais après avoir ouvert la porte du hangar, il dut reculer, les flammes l'environnant.

L'alarme à peine donnée, le cultivateur eut la surprise de constater l'arrivee des pompiers. Ces derniers se mirent au travail immédiatement mais ils se rendirent bien vite compte qu'ils ne pourraient enrayer le sinistre qui s'étendait sur les 400 mètres carrés du bâtiment. Ils durent donc se contenter de faire la part du feu et de proteger les bâtiments voisins.

Les gendarmes de **Ham** prévenus, se rendirent sur place, et ouvrirent une enquête en vue d'établir les causes de cet incendie survenu en plein jour.

Ils apprirent qu'à différentes reprises un jeune ouvrier de M. Flament, le nommé Maximilien Dromat, âgé de 22 ans, avait déclaré qu'il mettrait le feu à la ferme de son patron.

D'autre part un jeune Polonais de 12 ans, vint déclarer que vers 14 heures, il avait vû un homme s'enfuir de la grange d'où s'échappait une épaisse fumée. Le signalement de Dromat correspondait à celui de l'individu aperçu par le gamin. De plus, il fut établi que Dromat, avait traversé le village en criant qu'il y avait le feu dans la grange de son patron, et ce avant m me que l'alarme fut donnee, c'était d'ailleurs Dromat qui avait prévenu les pompiers.

Les gendarmes se mirent à sa recherche et le découvrirent dans un café. Il fut rammené à la ferme, mais là, tenta de s'emparer d'un rasoir, vraisemblablement pour se suicider.

Interroge il passa des aveux complets, il nia toute préméditation, et déclara avoir agi sous l'influence de l'ivresse.

L'incendiaire a été mis à la disposition du parquet de Péronne. Les dégâts s'élèvent à 150.000 francs.

FALSIFICATEURS DE FARINES CONDAMNÉS DANS LA SOMME

Nous avons relaté le 27 novembre dernier, les débats de l'affaire de falsification des farines venue devant le tribunal correctionnel d'Abbeville. Le jugement qui avait été remis a ete rendu hier.

M. Riquier François, 52 ans, minotier habitant Cahon-Gouy, qui était poursuivi pour avoir falsifié la farine livrée aux clients par l'emploi d'un produit chimique dénommé multaglut et le représentant de commerce Marcel Romain 42 ans, demeurant à Paris qui avait livré le produit au minotier, ont été condamnés à 1.000 francs d'amende chacun et à l'insertion du jugement dans quatre journaux ainsi qu'à l'affichage à la porte de leur domicile.

LA RÉVISION DES RÉPARATIONS

UNE NOTE DE LA FRANCE AUX ETATS-UNIS

On mande de Washington à l'agence Reuter : Le gouvernement français a informé le gouvernement des Etats-Unis comme les autres puissances intéressées, que toute revision éventuelle des réparations devra être accompagnée d'une diminution proportionnée des dettes de guerre.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 11 décembre 1931

Soleil : Lever à 7 h. 35; coucher à 15 h. 53. Lune : Lever à 10 h. 08 ; coucher à 17 h. 31. Aujourd'hui : St-Daniel. ; Demain : St-Valery.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 10 décembre 1931 à 18 h. — Barométre : 766 mm. 3 ; baisse depuis la veille, à 18 h. 1 mm. 7 ; Thermomètre : Fronde : 10.0 ; Minima : 5.7 ; Maxima : 10.0 ; Etat hygrometrique : 97 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h. : 0 mm. 4 ; Direction du vent : Ouest ; Force : Modérée ; Direction des nuages : Ouest ; Etat du ciel : Couvert ; Temps probables pour aujourd'hui : Frais, brumeux.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Mêmes situation ; Ciel couvert brumeux avec chutes intermittentes de bruine ou de faible pluie ; vent du secteur Nord-Ouest, 6 à 8 m. ; même température diurne minimum, stationnaire.

DISTINCTION. — A l'occasion de la promotion à l'ordre de la Légion d'Honneur, obtenue par M. Jules **Cambier**, Sous directeur de la succursale du Comptoir National d'Escompte de Lille, le personnel de l'agence a offert à M. Cambier, un magnifique objet d'art.

M. Henri, Directeur, a prononcé une aimable allocution et M. Cambier y a répondu en des termes délicatement choisis.

Nous donnons ci-contre la photographie de M. **Cambier**.

MARIAGE. — Jeudi 10 décembre à 11 h. a eu lieu en la Basilique Notre-Dame du Saint-Cordon, à Valenciennes, le mariage de Mlle Anne-Marie Delgrange, petite-fille de Mme Edouard Rasson et fille de Mme Paul Delgrange, avec M. Louis Leclercq petit-fils de M. Eugène Motte, commendeur de la Légion d'Honneur, ancien député-maire de Roubaix, et de Mme Eugène Motte, et fils de M. Louis Leclercq-Motte, de Roubaix et Mme Leclercq-Motte.

Le mariage civil avait eu lieu la veille. Les témoins étaient pour le marié : M. Edouard Lalonette, négociant à Flers-Breucq, son beau-frère et pour la mariée : M. Adolphe Lefrancq, président du Tribunal de Commerce, conservateur des Musées de Valenciennes, son oncle.

DE PASSAGE. — Hier, à 14 h. 10, est arrivée en Gare Maritime de Calais, par le paquebot « Canterbury », venant de Douvres, le Prince Paul de Yougoslavie, parti pour Paris par le Pullman de 14 h. 30.

LA SÉANCE D'HIER A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Débat mouvementé sur la fixation de l'ordre du jour

A la demande de **M. Mario Roustan**, la Chambre vote le renvoi à la suite de l'interpellation Fraisseix à propos de la révocation de plusieurs instituteurs.

M. Fraisseix (communiste) expose qu'il s'agit de plusieurs instituteurs frappés sans préavis parce qu'ils étaient communistes.

Le Président fait connaître les propositions de la conférence des Présidents qui demande de poursuivre immédiatement et vendredi matin, la discussion des interpellations sur le chômage et celle de la loi sur la propriété commerciale.

Les séances de vendredi après-midi, de vendredi soir et de samedi matin, s'il y a lieu seraient réservées à la discussion de la convention passée entre l'Etat, la Banque de France, la Caisse Autonome d'Amortissement, pour couvrir la perte subie par l'Institut d'émission sur le dépôt des réserves de devises par suite de la dépreciation monétaire de la livre.

Enfin la Chambre consacrerait une séance spéciale mercredi après-midi, à la discussion de la réforme électorale.

M. de Tastes, demande à la Chambre de fixer à vendredi matin ou à mardi la discussion de la proposition de loi rapportee par **M. Louis Dumat** sur la main-d'œuvre étrangère. **M. André Marie** demande de ne pas inscrire à la séance de mercredi matin la question de la réforme électorale, mais celle des baux à ferme.

M. Laval intervient et demande une séance spéciale lundi après-midi pour discuter ce projet.

M. André Marie accepte la séance de lundi mais à condition que la discussion se poursuive les séances suivantes sans désemparer.

M. Laval. — Si lundi nous n'avez pas terminé la discussion sur les baux, la Chambre ne pourra pas retarder le vote de la taxe à l'importation, la tranche navale, les obligations de chemins de fer. Pourquoi ne pas parler ici un langage de franchize (vifs appl. droite, centre, divers bancs). Il n'est pas humiliant pour un parti de ne pas approuver les conclusions de la commission du suffrage universel, vous avez le droit de soutenir des contre-projets mais il y a quelque chose que je vous demande de ne pas faire, c'est d'évoquer un projet déjà vieux de trois ans pour l'opposer à la réforme électorale. Il y a quelque chose que je vous demande, c'est de ne pas être dupes des manœuvres (vifs appl. droite, centre, div. bancs).

M. Roger Salengro demande que soit repris sans interruption le débat sur le chômage

M. SALENGRO, député du Nord, demande que l'on poursulve sans interruption la discussion des interpellations sur le chômage qui doit recommencer dès vendredi. (Appl. extrême gauche).

M. de Tastes demande, au contraire, que la proposition de loi sur la main-d'œuvre étrangère vienne ce matin.

M. Miellet, député du Haut-Rhin, insiste pour que la discussion de mercredi matin du projet de loi de la prorogation des délais pour les demandes d'inscription pour les pensions des mutilés se poursuive l'après-midi, s'il est nécessaire.

M. Laval. — Si le débat n'est pas terminé mercredi matin, il se poursuivra mercredi après-midi.

Une controverse s'engage entre **MM. Mandel et Varenne** à propos du projet sur la réforme électorale. **M. Mandel** dépose une demande de scrutin public pour une séance spéciale mercredi.

M. Renaudel, parlant au milieu du tumulte, s'étonne de l'intervention de M. Laval, qui, dit-il, « a parlé avec insolence ». Des protestations s'élèvent à droite. On crie : « A l'ordre ! ». Et devant une Chambre surexcité, l'orateur fait le procès du projet de la Commission du Suffrage universel, qu'il qualifie de « coup contre la démocratie ».

M. Autrand veut parler. Les socialistes font claquer leurs pupitres. La cloture de la discussion est enfin votée, malgré les violentes protestations des communistes qui font claquer leurs pupitres.

Le Président parle dans le bruit mais ne se fait que difficilement entendre. Il met à deux reprises aux voix la proposition de **M. De Taste** tendant à inscrire le projet de loi sur la main d'œuvre étrangère avant les interpellations sur le chômage à l'ordre du jour de vendredi. Les droites, le Centre lèvent les deux mains mais l'extrême-gauche et la gauche se refusent à voter. **M. De Tast** retire sa proposition. Les communistes continuent leurs roulements de tambour avec les pupitres si bien que **M. Moncelle** doit se couvrir et suspendre la séance. A 19 h. 05 les députés gagnent les couloirs et commentent vivement les incidents de la séance.

A la reprise de la séance, on vote pour la mise à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui, 15 heures, du projet de loi sur les avances de la Banque de France. **Cette proposition est adoptée par 305 voix contre 271.**

Les baux à ferme sont inscrits sans opposition à la séance de lundi après-midi. M. André Marie, Uhry, Triballet proposent que la suite de cette discussion ait lieu mercredi après-midi à la place de la réforme électorale.

Le débat sur le chômage reprendrait cet après-midi

M. SALENGRO obtient que, si la commission des finances n'avait pas terminé ses travaux à propos de la convention avec la Banque de France, le débat sur le chômage s'achèverait dans la séance de cet après-midi.

M. Pierre Laval, président du Conseil, M. Malvy, président de la commission des finances, lui donnent l'assurance qu'il en serait vraisemblablement ainsi.

M. Mandel demande une séance spéciale pour mercredi à 21 heures afin de discuter la réforme électorale.

M. Renaudel propose que la discussion de la réforme électorale soit remise à la rentrée de Janvier. Des répliques vives sont échangées entre **M. Mandel et Renaudel.** L'un et l'autre maintiennent leur point de vue.

M. Bracke, député du Nord, intervient à son tour puis **M. Renaudel** dépose une demande de scrutin public, sur sa proposition, **qui est finalement repoussée par 219 voix contre 172 sur 391 votants.**

La proposition Mandel est adoptée par 306 voix contre 253.

Séance levée à 22 h. 35. Séance demain à 9 h. 30.

2.000 OUVRIERS, EMPLOYÉS DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SOIE ARTIFICIELLE DE CALAIS, VONT CHOMER SEIZE JOURS

Les vastes établissements de la Soie Artificielle, à Calais, ont décidé de fermer les usines partiellement du 19 décembre au 4 janvier.

Cette fermeture avait lieu les autres années pour la remise en état du matériel, mais ne durait habituellement qu'une huitaine de jours.

2.000 ouvriers vont être touchés par cette mesure.

Seuls, resteront à leur poste les mécaniciens, qui répareront les tuyaux de plomb usés par les acides et le personnel des bureaux.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD

GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON Consultez le

LE PLUS COMPLET

LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge

EN VENTE PARTOUT Lypo-Belger, Tramways de Lille

LA LIMITATION DE L'EMPLOI DE LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE

Le rapport de M. Louis Dumat, fait au nom de la Commission du Travail, sur la limitation de l'emploi de la main-d'œuvre étrangère et la protection de la main-d'œuvre française, a été distribué hier après-midi à la Chambre.

M. Dumat examine chacune des propositions de loi soumises à son approbation. Il préconise l'adoption d'un texte unique s'inspirant des divers éléments qu'il lui a paru intéressant de conserver. Aux termes de cette proposition, **les cahiers des charges des marchés de travaux publics ou de fournitures passés au nom de l'Etat, des départements, des commnnes et des établissements publics, par adjudication ou de gré à gré, ainsi que les cahiers des charges de contrats de concessions ou d'affermage passés par ces mêmes collectivités, devront déterminer la proportion des travailleurs étrangers qui pourront être employés dans les chantiers ou ateliers organisés ou fonctionnant en vue de l'exécution des marchés, ainsi que dans les exploitations concédées ou affermées.**

Cette proportion sera fixée après consultation des services publics de placement compétents. **Dans les services publics concédés cette proposition ne pourra pas dépasser 5 %.** Les mêmes collectivités fixeront dans les mêmes conditions la proportion des travailleurs étrangers qui pourront être occupés dans les travaux, fournitures ou services qu'ils feront exécuter en régie.

En ce qui concerne les entreprises privées, industrielles ou commerciales, non visées par l'article précédent, des décrets pourront fixer la proportion des travailleurs étrangers qui pourront y être employés. Cette proportion sera fixée par profession, par industrie, par commerce ou par catégorie professionnelle, pour l'ensemble du territoire ou pour une région. Les décrets fixeront, le cas échéant les délais dans lesquels cette proportion sera ramenée en une ou plusieurs étapes, aux limitations fixées. Tout étranger désirant entrer en France pour y être employé comme travailleur devra être muni d'une autorisation ministérielle spéciale accordée après consultation des services publics de placement.

Le groupe radical et radical-socialiste a décidé de demander la mise à l'ordre du jour, du projet rapporté par M. Dumat sur la limitation de l'emploi de la main-d'œuvre étrangère.

Il a chargé M. Dalimier de défendre un ordre du jour qui réclamera l'élévation à 80 % de la participation de l'Etat aux fonds de secours, une organisation permettant à tout chômeur de bénéficier de ce secours et la suppression du délai de 180 jours.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

DEUX CYCLISTES RENVERSES PAR UN CHAUFFARD BOULEVARD DE PARIS

Un grave accident, sur les suites duquel on ne peut se prononcer exactement jusqu'à présent, s'est produit hier soir, vers 19 heures, boulevard de Paris.

Une auto, pilotée par Gilbert Callens, 37 ans, chauffeur de taxi, domicilié 32, boulevard Montesquieu, à Roubaix, suivait ladite artère en direction du Parc Barbieux. Arrivé à l'angle de la rue Colbert, le véhicule renversa un cycliste. Sans se préoccuper de sa victime, le conducteur continua froidement sa route, en accélérant même l'allure.

Il ne devait, malheureusement, pas aller bien loin sans provoquer un second accident. En effet, à une centaine de mètres du premier accrochage, le chauffard renversait une femme roulant également à bicyclette, et s'arrêta ensuite à quelque distance.

La première victime, M. Percque Benoll, 15 ans et demi, demeurant rue de l'Egalité, 27, à Flers-Sart, qui semblait souffrir atrocement de blessures à la poitrine, fut relevée par les témoins et transportée au numéro 88 du boulevard de Paris.

M. le docteur Prouvost, mandé de toute urgence, vint examiner le blessé et releva de nombreuses contusions au cuir chevelu, ainsi qu'à la poitrine et constata des crachements de sang. Il déclara qu'il y avait lieu de faire certaines réserves sur l'état du cycliste. Il délivra ensuite un bulletin d'admission à l'hôpital de la Fraternité.

D'autre part, Mme Madeleine Denisot, 39 ans, demeurant à Hem, qui avait également été renversée, fut relevée par son mari, qui l'accompagnait et qui la conduisit chez des parents habitant 42, rue des Arts. Elle n'est que légèrement atteinte de contusions à la jambe.

La police se rendit immédiatement sur les lieux et amena l'auteur de l'accident au poste de police du 2e arrondissement. — L'enquête suit son cours.

UN ÉCOLIER TAMPONNÉ PAR UNE AUTO

Le jeune Léon Ponthieu, 11 ans, écolier, profitant du congé de jeudi, était resté chez ses parents hier matin.

Vers 11 h. il quitta la demeura située 178, rue Jules Guesde et en un instant il fut sur la chaussée. Le malheureux n'avait pas aperçu une camionnette de la maison Bachelet, 92, rue Montgolfier, pilotée par M. Edmond Demuynck, qui arrivait dans la direction opposée et il alla se jeter sur elle.

L'enfant, relevé par l'auteur de l'accident et des témoins fut aussitôt reconduit chez lui.

Il reçut les soins de M. le docteur Dupré, qui diagnostiqua une plaie profonde et étendue à la jambe droite.

Le jeune Ponthieu devra observer un repos de trois semaines environ.

Une enquête est ouverte par M. Malot, commissaire de police du 3e arrondissement.

HALLE FLIPO: Beurre 16 fr., 18.50 19.50

UNE SOURIS D'AUTO SE FAIT PINCER

Mardi soir, M. Louis Gaudessoue, 20 ans, voyageur de commerce domicilié 1, rue Leverrier, laissait sa voiture automobile en stationnement face son domicile. Quand il voulut la reprendre à 18 h. 10 il constata qu'un adroit filou lui avait subtilisé un paquet contenant quinze gilets de laine d'une valeur totale de 750 francs.

M. Gandessoue déposa une plainte pour vol.

Or, M. de la Chassagna de Sereys, commissaire de police du 4e arrondissement, apprit qu'une nommée Auguata-Rachel Wiels, 25 ans, soigneuse, originaire de Larnes (Belgique) et domiciliée en garni rue La Bruyère, à Roubaix, avait offert en vente, à des passants, des sous-vêtements assez semblables à ceux qui furent dérobés à M. Gandessouc.

Amenée au commissariat de police de la rue Voltaire, Mme Wiels fut interrogée par M. de la Chassagne de Sereys qui la fit déférer au Parquet sous l'inculpation du recet et complicité.

EXPLOIT DE VANDALES

Au cours de la soirée d'hier, des individus mal intentionnés ont trouvé amusant de badigeonner la porte d'entrée de l'habitation de Mme Lepoutre, demeurant 34, rue Richelleu. Cet acte de malveillance fut commis vers 18 h.

La police a été saisie d'une plainte et le service de la soirée a été chargé d'effectuer des recherches.

PAN... SUR LE BEC DE GAZ

Jeudi dans la matinée, vers 10 h., un chauffeur d'auto M. Robert Wallez, au service des établissements Catelle et Fouchez, de Loos-lez-Lille, pilotait un lourd camion automobile, rue de la Parcha.

Arrivé en face du numéro 50 de cette dernière rue, il manœuvra mal et alla se jeter sur un bec de gaz, qu'il renversa.

M. Wallez s'empressa immédiatement après l'accident, d'en avertir la poste de police du 2e arrondissement qui avisa les services intéressés.

LA SAINTE-CÉCILE A LA FANFARE « LES DÉVOUÉS »

La fanfare de Trompettes « Les Dévoués » donnera son audition de Sainta Cécile dimanche 13 décembre en l'Eglise Ste-Elisabeth à la Messe de Midi.

Elle exécutera sous la direction de son chef M. Henri Delannoy, les morceaux suivants : 1. Souvenir d'une Nuit d'Eté (fantaisie) M. Henri Delannoy ; 2. Ode à Sainte Cécile (andante) M. Henry Delannoy.

A 14 h., La Société se réunira à son local 4 rue Bourdaloue, Pile, pour le banquet traditionnel.

— Répétition générale ce soir vendredi à 20 h. — Dimanche en tenue au local à 10 heures 30.

LE FEU...

DEMONSTRATIONS PUBLIQUES D'EXTINCTIONS INSTANTANEES

PAR LE : DIMANCHE 13 DECEMBRE

à 11 h. du matin, Boulev. Gambetta, à Roubaix

(à proximité de la Caserne des Pompiers).

AGENT GÉNÉRAL :

M. Th. DEVOS, 5 et 7, r. d'Epinal, Roubaix

LES CIRCONSTANCES ACTUELLES... indiquent une revision générale des prix. « AUX 100.000-CHEMISES DE PARIS » diminutions importantes ; vous devez vous en rendre compte et en profiter. SUCCURSALE DE LILLE : 79, Rue Nationale.

DES JOUETS AUX ENFANTS DES A. C. RÉPUBLICAINS

Le comité des anciens combattants républicains rappelle à ses membres que le concert et la distribution des jouets aux enfants âgés de moins de 12 ans aura lieu le 20 décembre, à 10 h., au cinéma Sainte-Cécile, rue du Général-Sarrail, 23. Les inscriptions sont reçues au siège et chez tous les membres du comité. Il sollicite également des membres bienfaiteurs la rentrée des dons et des listes de souscription pour le 19 décembre, à 19 heures.

ATTACHEZ VOS TOUTOUS

Pour avoir laissé divaguer ses deux chiens sur la voie publique, boulevard de Beaurepaire, M. Etienne N..., 45 ans rue Franklin, a fait l'objet d'un procès-verbal.

Biscotte DELIS

LA MEILLEURE

Biscuiterie EXCELSIOR

Les réclamer 112, boulevard Montebello, LILLE, et dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.

LA LUTTE ANTITUBERCULEUSE

Nous donnons ci-après, une sixième liste des personnes qui ont fait parvenir au comité roubaisien, des dons pour être affectés à la grande tombola organisée par l'Œuvre du timbre antituberculeux :

Joets Alfres, 7, boulevard de Fournies ; Vanderstraete Laure, 30, place de la Nation ; Dubus et Legrand, 155, rue de l'Epeule ; Wilde Florent, 94, rue de l'Alma ; M. Kéber Sory, 15, rue Chanzy ; M. François Lefebvre, 245, rue de l'Epeule ; Honssa-Ducoulombier, 49, rue du Chemin-de-Fer ; Thivel Jules, 136, rue Pellart ; Coisel-Hourde, 105, rue de Lille « A la Coquette » ; Duquenne Victor, 75, rue du Collège ; Desmettre Georges, 468, rue de Lannoy ; Defrenne-Dachet, 126, rue d'Oran ; Vial Louis, 51, rue de l'Ouest ; Parein-J., 23, rue Decrême ; Vandendriessche Paul, 39, rue Nain ; Mlle Jubé, 16, rue de la Gare ; Lerouge Léon, 25, rue Kléber ; Roux Paul, 1, place du Trichon ; W. Petrosino et Spriet, 15, rue du Général-Sarrail ; Glorieux-Hairion, 50, rue des Fleurs ; Charlier, 135, rue de l'Epeule ; Lefebvre Arthur, 11, rue de la Mackellerie ; H. Rammaert-Jeu, 23, Grand'-Place ; Lambert-Caillieux, 32, rue St-Etienne ; J. Descamps, 86 bis, rue de Lannoy ; Willem Paul, 26-28, rue Jules-Guesde ; Terryn, 64, rue de la Fosse-aux-Chênes ; Mme Raulin, 9, boulevard de Belfort.

Le Comité roubaisien félicite les donateurs des bons sentiments qui les animent et leur adresse publiquement ses remerciements les plus chaleureux.

Il rappelle que les dons sont reçus au secrétariat du comité, mairie de Roubaix, 2e étage, porte 18.

RÉSULTATS D'ADJUDICATION A L'ÉCOLE DE RÉÉDUCATION

Le mercredi 9 décembre à 10 h., il a été procédé dans les nouveaux locaux de l'Ecole de Rééducation Professionnelle de Roubaix, 35 rue du Général Sarrail, à l'adjudication des fournitures nécessaires au service de cet établissement pendant la 1er semestre 1932. Ont été déclarés adjudicataires : **Beurre** : M. Verbeke de Roubaix, au prix de 7.80 le k. — **Veau** : M. Verbeke : 11.40 le k. — **Saucisses** : M. Verbeke : 7.80 le k. — **Bière** : M. Jooris de Lille, au prix de 51.80 l'Hl. — **Vin rouge** : M. Jooris, 1.53 le litre. — **Café torréfié** : M. G. Barthélemy d'Orléans, au prix de 12.12 le k. — **Haricots** : M. Delerue de Lille, au prix de 1.19 le k. — **Huile à salade** : M. Delerue de Lille, au prix 3.84 la litre. — **Margarine** : M. Leman de Roubaix, au prix de 6.50 le k. — **Pommes de terre** : M. Selosse de Tourcoing, au prix de 56.48 la quintal. — **Pruneaux** : M. Delerue : 4.25 le k. — **Sel gros** : M. Delerue 1.14 le k. — **Sucre cristallisé** : M. Delerue : 3.57 le k. — **Charbon de ménage** : Sté Le Charbon de Tourcoing, au prix de 146.50 la tonne. — **Savon noir** : M. Delerue : 1.53 la k. — **Savon blanc** : M. Delerue : 2.77 le k.

Pain, œufs, Croupons 1er choix, Croupons 2e choix, Cristaux de soude : non adjugés. Aucun soumissionnaire ne s'étant présenté pour ces lots.

RÉUNION DU COMITÉ OFFICIEL DES FETES DU FONTENOY

Une réunion du Comité a eu lieu à son nouveau siège, Cinéma Leleu, rue de l'Alma, mardi 8 décembre.

Le Comité est heureux d'annoncer au public que M. Broucheits Wallecan a daigné accepter le présidence du Comité actif. Une présentation toute intime a eu lieu au Comité d'honneur dont M. Mispelaere, directeur propriétaire de Cinéma, est le Président ; et M. Victor Vendestienne, vice-président. La bienvenue fut également souhaitée aux nouveaux membres.

Les Commerçants du quartier ne pourront que féliciter ce groupement en s'assurant le concours d'hommes dévoués qui sauront organiser pour l'années 1932, des Festivités sans précédent. Un vœu est formulé pour que le collecteur officiel, qui va commencer sa tournée incessamment, reçoive bon accueil malgré la période de crise. Le Comité espère que chacun aura à cœur d'apporter son concours financier et, de ce fait, faciliter la tâche ingrate des organisateurs.

Prochaine réunion du Comité mardi 15 décembre chez Mme Vve Lestienne « Au Vélo », rue Henri-Carrette, 65, pour la formation définitive du bureau.

HALLE FLIPO: Café 12 fr., 14 fr., 17 fr.

LA SOIRÉE ANNUELLE DU CERCLE MILITAIRE

Les comités du Cercle milliaire et de la section roubaisienne de la Légion d'honneur se sont réunis hier soir et ont décidé de donner leur grand bal annuel de bienfaisance le samedi 9 janvier. Cette soirée, l'une des plus belles de l'année, aura lieu cette fois encore dans la vaste et magnifique salle des fêtes du Cercle de l'Industrie.

Tous les adhérents du Cercle ont des cartes, les personnes qui désirent s'en procurer peuvent le faire dès ce jour, ils peuvent aussi s'adresser au capitaine Jean Desruelles, 72, rue de la Gare.

EMPLOIS RÉSERVÉS AUX ANCIENS MILITAIRES

Le Préfet du Nord donne avis de la vacance de la recette buraliste de 2e classe de Valenciennes (Gare) et de trois vacances probables au cours de l'année 1932 d'agents de police auxiliaires stagiaires à Roubaix.

Le délai de 30 jours pour les déclasations de candidatures, à transmettre à la Préfecture, expirera le 8 janvier 1932.

Sociétés et Comités

GRANDE FANFARE. — Ce soir à 20 h., répétition générale pour la 2e audition de Sainte Cécile.

ANCIENNES ELEVES DE L'INSTITUT SEVIGNE. — Dimanche 13 décembre, réunion mensuelle, bibliothèque, loterie. A 15 h. 30 à l'Ecole.

AMICALE EMILE LITTRE. — L'Amicale Emile Littré invite les jeunes filles à assister nombreuses à la fête Sainte Catherine qu'elle organise dimanche 13 décembre à 15 h. au siège, rue de Naples. Le Comité a fait son possible pour agrémenter cette gentille soirée, et une tombola clôturera cette fête.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Ce soir à 19 h. 30, répétition générale au Café Français.

DIMANCHE DE LA JEUNE FILLE. — C'est dimanche prochain qu'aura lieu la grande tombola pour les assidus au dimanche de la jeune fille, de nombreux et jolis lots sont à leur disposition. La tombola se fera sur présentation de la carte 1931-32. De service : Mlles Demonchy et Denoor.

FEDERATION DES AMICALES LAIQUES, 42 rue d'Alsace. — La bibliothèque sera ouverte le dimanche 13 décembre de 10 à 11 h.

LA FAMILLE. — Les membres de la Mutuelle « La Famille » sont avisés que le collecteur, M. Henri Motte, commencera sa tournée aujourd'hui vendredi.

AMICALE PHOTO. — Tous les amateurs de photographie sont invités à la réunion qui aura lieu ce soir à 20 h. 30, 181 Grande-Rue. Au cours de la réunion, M. Fauvarque, fera une démonstration sur la façon de développer des négatifs en utilisant la flemme d'une bougie comme éclairage.

Il est rappelé aux membres qui se sont inscrits pour la Ducasse à pierrots que le rendez-vous se fera au siège à 20 h. 15.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS D'ARTILLERIE. — Samedi 12 à 18 h., Salle de l'Automobile-Club, 19 rue du Curoir, 5e séance. — Dimanche 13 à 9 h. Citadelle de Lille, 6e séance. Rassemblement des voitures à 8 h. 15 auprès du Monument aux Morts.

CERCLE MILITAIRE. — Le prochains pour les officiers d'infanterie aura lieu samedi prochain dans la salle de la rue du Curoir, de 18 à 19 h. 30 sous la direction de M. le Colonel Leclerc.

COMBATTANTS ROUBAISIENS. — Le Conseil d'administration de la Fraternelle des Combattants rappelle à ses adhérents que l'inscription des enfants de 1 an à 9 ans pour l'arbre de Noel se continuera aujourd'hui vendredi et demain jusqu'à 17 h. au local, 72 rue de la Gare. Ce délai passé, il sera, à son regret, obligé d'arrêter la liste. Agir donc aux retardataires d'en prendre bonne note; il ne sera fait aucuns exception.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

SPORT OUVRIER ROUBAISIEN. — **Section de Natation.** — Dimanche à 9 h., au Foyer municipal d'Education Ouvrière, 178 rue Jules Guesde, réunion en vue de la formation d'une section de natation.

— **Section de Cross-Country.** — Dimanche à 10 h., au Parc Municipal des Sports, entraînement sous la direction d'Ernest Lepers. Convoqués : juniors et seniors.

Le Tir Régional. — Dimanche 13 de 10 à 13 h., séance d'entraînement et 9e du concours mensuel au stand, 12 rue du Maréchal Foch. Les dames y sont cordialement invitées la stand étant chauffé. Stand ouvert à tout amateur de tir.

Tir. — Amicales Jules Ferry. — Dimanche à 10 h., au stand 181, Gde-Rue, distribution des prix du concours surprise. A l'issue de la distribution, formation de la délégation qui participera au concours de Tourcoing.

— **Amicale des Arts.** — Dimanche, séance de tir à 12 et 20 m. Stand ouvert de 9 à 19 h. 9e dimanche du mois pour le tir des challenges en compétition.

Basa. — A.S.Roubaix. — Les membres d'honneur qui se disposent à assister au gala de dimanche prochain à Roubaix et qui n'ont pas encore retenu leurs places sont priés de le faire au plus tôt. Ce soir vendredi, entraînement spécial pour ceux qui boxent dimanche à Roubaix et St-Omer. Demain samedi, départ en autos du siège à 13 h. 45, pour ceux qui participent à le réunion d'Arras. — Dimanche, réunion au siège à 12 h. 30 pour ceux qui boxent à St-Omer. Départ par le train de 12 h. 40.

JEUX DIVERS

Tournoi de boules des Amis de la Place Carnot. — Dimancha 13 décembre à 15 h., Carpentier J. et Forret J.-Bta. A 18 h., tirage du 3e tour.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Jeannine Olenlak, rue des Langues-Hates, 347. — Jullen Debenns, rue des Fossés 44. — Claudine Soleau, rue de Bouvines, cour Fontier 48. — Serge Bryon, rue du Fontenoy, 181.

Publications. — Georges Vandrisse, maraîcher, à Marcq-en-Barœul, et Hélène Crevits, cultivatrice, 157, rue Saint-Jean. — Marcellaus Dehaerne, représentant, rue de l'Ommeret, impasse Lamartine 11 et Estelle Locquat, modiste, à Tourcoing. — Léonard Bricout, empaqueteur, Bd Beaurepaire 15, et Elise Defossez, soigneuse, même adresse.

Décès. — Alphonse Delescluse, 66 ans, rue d'Isly, 24. — Elise Tournemine veuve, 75 ans, rue de Banchemaille, 37. — Catherine Aronia, épouse Prilleux, 39 ans, rue d'Alger 331. — Lièvin Ronse, 67 ans, rue Jules Guesde 120. — Albert Vannieuwenhuize, 72 ans, rue de Condé, 66. — Palmyre Dupondielle, épouse Nys, 52 ans, rue du Maréchal Foch, 18. — Louise Deveugle, veuve Gillis, 83 ans, rue d'Hem, 13.

CARNET

Vous êtes prié d'assister aux funérailles de

M. Léon ALDEBERT

Directeur de la Caisse de Crédit Municipal de Lille
Président du Denier des Ecoles Laïques
Chevalier de la Légion d'Honneur
Délégué Cantonal

décédé à Lille, le 9 décembre, dans sa 71e année, lesquelles auront lieu **samedi 12 décembre** à **10 h. 45.** — L'assemblée à la maison mortuaire : 27 bis, rue des Tours, à 10 h. 30.

De la part de :

M. et Mme Jean Aldebert-Dilly ;

Mlle Georgette Aldebert ;

Toute la famille, et ses nombreux amis.

WATTRELOS

La fraude. — Des douaniers de la brigade du Crétinier, ont arrêté au Pont Hubert, le nommé Ferdinand Carpentier âgé de 36 ans, électricien, demeurant à Roubaix, 61, rue des 7 Ponts, qui était porteur de un kilo de tabac de contrebande.

Le fraudeur a été conduit à Lille par les soins de la gendarmerie.

Pour le Timbre antituberculeux. — Le Comité local d'initiative a décidé d'organiser une soirée au profit de l'œuvre. Elle aura lieu jeudi prochain 17 courant, à 19 h. 30, dans la grande salle du Central Cinéma, mise gracieusement à la disposition du Comité par son propriétaire M. César Vanhautteghem.

Le programme arrêté dans ses grandes lignes attirera certainement beaucoup de monde.

Il comportera une partie musicale, une conférence par un éminent docteur de Lille, une comedie et la projection de vues cinématographiques. Nous reviendrons sur les noms des personnes qui figureront au programme de cette soirée, mais nous pouvons dès aujourd'hui annoncer que le Comité s'est assuré le bienveillant concours de la « Symphonie Wattrelosienne » dirigée par M. Arthur Courcelle. Ce groupement, de fondation relativement récente, est composé de musiciens et musiciennes de réelle valeur et son audition sera pour les auteurs de bonne musique une révélation et un régal artistique.

Timbres autos-Timbres vitrines. — Le Comité constate avec plaisir que son appel a été entendu par de nombreux automobilistes et commerçants qui ont affiché la vignette « de l'air pur » à 5 fr. et espère voir se généraliser ce mouvement.

Ces vignettes sont en vente au Bureau de Bienfaisance, à l'Hospice. Ils peuvent être demandées aux gardes et partout où